BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Haute-Normandie

Décision n° 18675 du 16 décembre 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Haute-Normandie

NOR: INTJ1424328S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la sSeine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 18025 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424023S),

Décide:

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2015:

Marie, Vincent Nigend: 169 704 Numéro de livret de solde: 8 025 252

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2015:

Houpert, StéphanieNigend : 176 318Numéro de livret de solde : 8 028 754Cotto, MickaëlNigend : 239 424Numéro de livret de solde : 8 093 919Monet, JérômeNigend : 218 649Numéro de livret de solde : 8 070 973

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2014.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime, B. GOUDALLIER